

BULLETIN D' INSCRIPTION
A NOUS RETOURNER
FORFAIT MARIAGE

SALLE A COLONNES

NOM.....

ADRESSE.....

CP.....

VILLE.....

MOBILE.....

MAIL.....

SEJOUR DU :
.....AU.....

FORFAIT MARIAGE

Mise à disposition des structures
Du vendredi 17 H au Dimanche 17 H.

Acompte : 1 500 € à la réservation

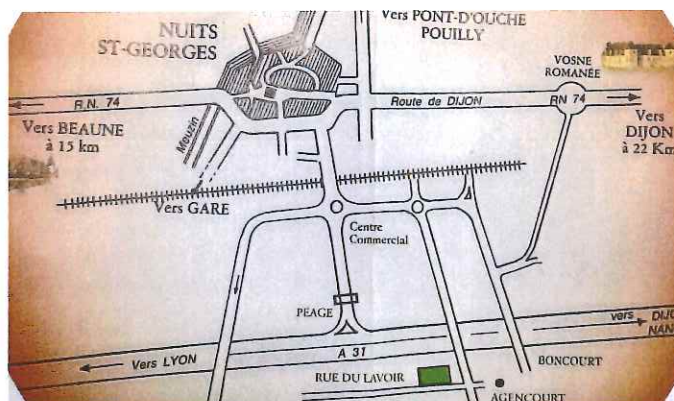
Solde : Avant l'entrée dans les locaux accompagné
d'un chèque de caution de 1 000 €.

+ Taxe de séjour : 0,75 € / personne / nuit

Les options

- Vaisselle couvert complet : 5 € par personne
- Nappes : 6 € la pièce
- Serviette : 1 € la pièce
- Chapiteaux extérieurs :
3 X 3 : 50 € / chapiteau
6 X 3 : 80 € / chapiteau

Plan d'accès



FORFAIT MARIAGE

Salle à Colonnes

(Tarifs valables jusqu'au 31/12/19)



Maison Familiale de Vacances
4 Rue du Lavoir
21 700 AGENCOURT

Tél. : 03.80.61.02.14. Fax : 03.80.61.31.67.

Adresse E-mail : mfr.agencourt@mfr.asso.fr
Site internet : <http://www.mfr-agencourt.com>
<http://www.mfv-agencourt.com>

FORFAIT MARIAGE

Salle à Colonnes

Mise à disposition de la structure
Du vendredi 17 H au Dimanche 17 H.

FORFAIT : 1 450 €

- Salle Marie de Bourgogne
- Cuisine
- Préau extérieur (8 X 12)
- Mobilier : tables + chaises
- Lavage sols

HEBERGEMENT :

Minimum de location : 10 chambres

- Chambres : (tarif par nuit)
 - 4 chambres de 2 personnes : 40 €
 - 6 chambres de 3 personnes : 45 €
 - 7 chambres de 4 personnes : 60 €
 - 1 chambre de 6 personnes : 60 €
 - 1 dortoir de 12 personnes : 120 €

CAPACITE Salle à Colonnes : 120 personnes
COUCHAGE : 73 personnes

Acompte : 1 500 €

Solde : Avant l'entrée dans les locaux accompagné
d'un chèque de caution de 1 000 €.

+ Taxe de séjour : 0,75 € / personne / nuit

Les options

Merci de cocher les options
que vous souhaitez

- Vaisselle : couvert complet
5 € par personne
- Nappes
6 € la pièce
- Serviette
1 € la pièce
- Linge de toilette
2 € la pièce
- Chapiteaux
3 X 3 : 50 € / chapiteau
6 X 3 : 80 € / chapiteau



Salle à Colonnes et cour extérieure



Je soussigné.....

m'engage à effectuer le séjour désigné ci-dessus et à respecter le règlement intérieur et les dispositions du guide pratique de séjour sous réserve d'une augmentation de ma facturation due à tout matériel disparu ou détérioré.

La réservation sera prise en compte après versement d'un acompte forfaitaire de 1 500 €.
Les logeurs ont l'obligation de percevoir la taxe de séjour. (0.75 €/nuit/personne).

ALe.....

Signature :

